



PROGRAMME DE TRAVAIL DE LIMA RELATIF AU GENRE ET SON PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES SEXES

*Présentation du Canada par l'entremise du portail de la Convention-cadre des Nations Unies
sur les changements climatiques (CCNUCC) dans le cadre de l'activité A.4*

Le 21 octobre, 2021

Le gouvernement du Canada est déterminé à promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de la politique climatique aux échelles nationale et internationale et reconnaît que l'action climatique est plus efficace lorsqu'elle gère également les questions liées à l'égalité des sexes. Il s'agit notamment de porter une attention particulière aux droits de la femme, de veiller à ce que les femmes participent pleinement au processus décisionnel et d'assurer l'égalité d'accès des femmes aux connaissances technologiques et aux investissements mobilisés dans le contexte des mesures visant à atténuer les changements climatiques et à s'adapter à leurs effets. Le Canada a été ravi de prendre part à l'adoption du Programme de travail renforcé de Lima relatif au genre et de son plan d'action en faveur de l'égalité des sexes (Décision 3/CP.25) et se félicite des efforts déployés sans relâche en vue d'intégrer l'égalité des sexes dans le processus de la CCNUCC.

Nous sommes heureux de répondre à l'appel de propositions ayant pour but de mettre en commun des expériences et des exemples relatifs aux répercussions différenciées selon les sexes des changements climatiques, au rôle de la femme en tant qu'agentes de changement et aux possibilités pour les femmes. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une liste exhaustive, la présentation figurant ci-dessous met en évidence les répercussions différenciées selon les sexes des changements climatiques au Canada ainsi que les politiques canadiennes qui placent les femmes au cœur de l'action climatique.

Quelles sont les répercussions différenciées selon les sexes des changements climatiques au Canada?

Le Canada reconnaît que les femmes, les hommes et les personnes de diverses identités de genre peuvent ressentir les répercussions des changements climatiques de différentes façons. En outre, un certain nombre de facteurs peuvent renforcer de façon disproportionnée la vulnérabilité à ces répercussions, notamment : le genre, le sexe, l'âge, la race, l'ethnie, un handicap physique ou mental, le revenu et la région de résidence.

Les peuples autochtones et les personnes qui vivent dans des régions nordiques et éloignées sont particulièrement touchés par les répercussions des changements climatiques. De nombreux dangers se chevauchent, y compris les feux de forêt, le dégel du pergélisol, l'évolution des habitudes des espèces sauvages, la diminution de l'accès aux sources d'alimentation traditionnelles et les inondations. Chacun de ces éléments a déjà une incidence directe sur le bien-être social, culturel et économique des Premières Nations, des Inuits et des Métis, exacerbant ainsi les facteurs de stress liés à la santé ainsi que les défis existants. Ces effets sont souvent différenciés en fonction des sexes. En plus d'être celles qui subissent le plus souvent les répercussions directes des changements climatiques, les femmes autochtones sont des chefs de file dans la conservation de l'environnement et possèdent des connaissances ainsi que des expériences uniques en matière de lutte contre les changements climatiques, ce qui contribue

grandement aux mesures d'adaptation et d'atténuation pour leurs collectivités. Bien que les activités axées sur les terres, qui sont principalement réalisées par les hommes, subissent les répercussions des changements climatiques, les répercussions sociales sont en grande partie ressenties et atténuées par les femmes. Par exemple, les femmes et les filles autochtones jouent un rôle essentiel dans les moyens de subsistance traditionnels et non traditionnels, les soins non rémunérés et la sécurité alimentaire.

En outre, l'augmentation de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles a elle aussi des répercussions différenciées selon les sexes au Canada. Par exemple : les femmes, les personnes handicapées et les personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queer, en questionnement, intersexuées et asexuelles (2ELGBTQQIA+) sont beaucoup plus susceptibles d'être des personnes à faible revenu, de vivre une situation d'itinérance ou de faire face à une situation de logement vulnérable. Dans bien des cas, cela fait en sorte que ces personnes sont davantage exposées aux répercussions des catastrophes, comme les incendies et les inondations, et ont moins de chance d'avoir un accès sécuritaire à des services d'urgence.

Les répercussions différenciées selon les sexes des changements climatiques peuvent également être observées dans les environnements de travail. Les hommes sont plus susceptibles de travailler dans des secteurs tels que l'agriculture et la construction, où le travail en plein air est chose courante; par conséquent, ils peuvent avoir davantage de problèmes de santé liés à une exposition à la chaleur à mesure que les températures augmentent. Les femmes étant sous-représentées dans ces secteurs en raison d'un certain nombre d'obstacles, comme les rôles traditionnels associés à chacun des sexes, elles peuvent être marginalisées dans le processus décisionnel. En outre, bien qu'elles puissent être surreprésentées dans certains secteurs, c'est souvent à des niveaux inférieurs, et elles font tout de même face à des obstacles qui les empêchent d'avoir une influence sur le processus décisionnel.

Conscient de ces répercussions différenciées selon les sexes, le Canada reconnaît le besoin d'inclure des mesures sensibles aux sexes¹ dans toute planification politique et action climatique.

Que fait le Canada pour positionner les femmes comme des agentes de changement et créer des possibilités en la matière?

Le Canada reconnaît que l'action climatique est plus efficace lorsque les questions liées à l'inégalité des sexes sont traitées et que les femmes et les filles dans toute leur diversité, ainsi que les personnes de diverses identités de genre, participent pleinement au processus décisionnel en matière d'environnement. Nous reconnaissons que les individus les plus vulnérables agissent aussi comme des agents actifs de changement et qu'ils apportent des connaissances, des expériences et un leadership essentiels à l'action climatique au Canada. Présentée en juillet 2021, la contribution déterminée au niveau national (CDN) actualisée du Canada a été préparée dans le contexte de cette reconnaissance et d'un engagement ferme à respecter, à promouvoir et à prendre en compte les obligations du Canada à l'égard de l'égalité des sexes, des droits de la

¹Les approches sensibles aux sexes consistent à examiner et à gérer activement les normes, les rôles et les inégalités liés aux sexes. Ces approches vont au-delà de la sensibilité aux différences entre les sexes; elles cherchent activement à promouvoir l'égalité des sexes et à aller au-delà de la sensibilisation en vue de passer à l'action.

personne, des droits des peuples autochtones et d'autres priorités de portée générale. C'est la première fois que la CDN du Canada comprend une annexe sur les Autochtones fondée sur des distinctions, laquelle met en évidence le leadership climatique des Premières Nations et des Métis. La prochaine section porte sur la politique climatique du Canada qui positionne les femmes comme des agentes de changement et qui offre des possibilités de participation égale et importante aux femmes dans toute leur diversité ainsi qu'aux personnes de diverses identités de genre.

Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) et politique climatique du Canada

Le Canada s'est officiellement engagé à intégrer l'ACS+ dans l'élaboration de toutes les politiques. L'ACS+ est un outil d'analyse qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur divers ensembles de personnes – femmes, hommes et personnes de diverses identités de genre. Le terme « plus » dans ACS+ indique que cette analyse ne se limite pas aux différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre). Le plus récent plan climatique du Canada, [*Un environnement sain et une économie saine*](#), a tenu compte de l'ACS+. Conformément au plan d'action en faveur de l'égalité des sexes, le Canada continuera d'effectuer une ACS+ pour l'ensemble des politiques et des programmes climatiques.

Politique climatique nationale

En 2018, le Canada a adopté la *Loi canadienne sur la budgétisation sensible aux sexes*, laquelle a reconnu l'engagement du gouvernement à l'égard d'un processus décisionnel qui tient compte de l'incidence des politiques sur tous les Canadiens dans un contexte budgétaire. Le budget de 2021 présente un vaste plan de relance qui comprend un certain nombre de politiques climatiques sensibles aux sexes. Par exemple, le Canada élabore actuellement un nouveau Programme d'appui aux solutions sectorielles pour la main-d'œuvre, lequel aidera les Canadiens à obtenir la formation dont ils ont besoin pour accéder à des emplois dans différents secteurs, comme celui de l'énergie propre, en plus d'aider les entreprises à recruter et à maintenir en poste un effectif diversifié et inclusif. Conformément au plan d'action en faveur de l'égalité des sexes (activité D.3), ces programmes appuient des solutions technologiques aux changements climatiques qui sont sensibles aux sexes et favorisent la pleine participation des femmes et des filles dans les domaines des sciences, des technologies, de la recherche et du développement.

À l'appui de l'activité D.7 du plan d'action en faveur de l'égalité des sexes, le Canada est déterminé à améliorer la disponibilité des données ventilées par sexe aux fins de l'analyse comparative entre les sexes. Le budget de 2021 propose d'allouer à Statistique Canada un financement de 172 millions de dollars sur cinq ans afin de mettre en œuvre le Plan d'action sur les données désagrégées. Ce financement appuiera une collecte de données plus représentative, améliorera les statistiques sur diverses populations et soutiendra les efforts visant à intégrer des considérations relatives à l'équité et à l'inclusion dans le processus décisionnel.

Le Canada reconnaît les connaissances uniques que possèdent les femmes autochtones ainsi que leur rôle dans le processus décisionnel en matière d'environnement et est déterminé à faire participer les femmes inuites, métisses et de Premières Nations au processus d'élaboration, de

mise en œuvre et de mise à jour des politiques climatiques (activité D.5 du plan d'action en faveur de l'égalité des sexes). Conformément à l'appel de l'Accord de Paris visant à respecter, à promouvoir et à prendre en compte les droits des Autochtones dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, le gouvernement du Canada appuie sans réserve la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, y compris l'importance d'accorder une attention particulière aux droits et aux besoins des personnes handicapées, des femmes, des jeunes, des enfants et des aînés autochtones.

Publié en décembre 2020, le plan climatique national du Canada, *Un environnement sain et une économie saine*, fait du leadership des Autochtones en matière de climat une pierre angulaire du plan climatique renforcé du Canada. Compte tenu de la diversité des expériences et des connaissances uniques liées à l'environnement, à la biodiversité et aux changements climatiques que possèdent les personnes handicapées, les personnes 2ELGBTQQIA+, les aînés, les jeunes et les femmes autochtones, leurs voix/points de vue constituent une partie essentielle de ce leadership. Concrètement, soutenir le leadership des Autochtones en matière de climat consiste à travailler en étroite collaboration avec les peuples autochtones afin d'apprendre de leurs systèmes de connaissances, à renforcer leurs collectivités et leurs organisations, ainsi qu'à soutenir les priorités climatiques qu'ils ont eux-mêmes définies.

À cette fin, le plan engage le gouvernement du Canada à travailler avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis à l'élaboration conjointe de programmes et de politiques sur les changements climatiques et à soutenir la mise en œuvre de stratégies climatiques dirigées par les Autochtones, comme la Stratégie nationale inuite sur les changements climatiques. L'orientation souligne l'importance des structures de gouvernance qui représentent et respectent les différences entre les distinctions et au sein de celles-ci, en plus de mettre en évidence l'importance de l'inclusion intersectorielle des aînés, des jeunes et des femmes.

En outre, le gouvernement du Canada a tissé des liens avec l'Association des femmes autochtones du Canada, Les Femmes Michif Otipemisiwak et Pauktuutit Inuit Women of Canada afin de soutenir leur participation à l'action climatique. À l'heure actuelle, le Canada s'est engagé à verser plus de 1,8 million de dollars sur cinq ans pour aider l'Association des femmes autochtones du Canada et Les Femmes Michif Otipemisiwak à prendre part à la lutte contre les changements climatiques. De même, Pauktuutit Inuit Women of Canada travaille en collaboration avec l'Inuit Tapiriit Kanatami à la table mixte Inuits-Canada sur la croissance propre et les changements climatiques.

Action climatique internationale

À l'échelle mondiale, le Canada fait la promotion de la diversité, de l'inclusion et de l'action climatique sensible aux sexes. L'action climatique et environnementale constitue un domaine d'intervention fondamental de la nouvelle Politique d'aide internationale féministe (PAIF) du Canada, laquelle a été adoptée en juin 2017. La PAIF place l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles au cœur des efforts d'aide internationale du Canada, notamment par l'entremise de son financement climatique. Ce domaine d'intervention vise à soutenir le leadership des femmes et la prise de décisions par celles-ci dans tous les aspects de l'atténuation des changements climatiques et de la gestion durable des ressources naturelles, à

faire en sorte que la planification, l'élaboration de politiques et le financement liés au climat répondent aux défis et aux besoins particuliers des femmes et des filles, ainsi qu'à soutenir les possibilités d'emploi et d'affaires pour les femmes dans le secteur des énergies renouvelables. Il appuie les objectifs de développement durable au moyen d'investissements, de partenariats, d'innovations et d'efforts de sensibilisation ciblés, ce qui a le potentiel de combler les écarts entre les sexes et d'être avantageux pour tous, y compris les hommes et les garçons.

Le Canada dirige la campagne Parité d'ici 30, laquelle vise à promouvoir la participation des femmes dans le secteur de l'énergie propre à l'échelle mondiale. En juin 2021, le Canada a collaboré avec les États-Unis et la Commission européenne pour lancer l'initiative ministérielle sur l'énergie propre intitulée « Empowering People », qui vise à renforcer la diversité et l'inclusion au sein de la main-d'œuvre afin de promouvoir un virage vert juste et équitable.

Dans le cadre de son enveloppe internationale de financement climatique, le Canada a soutenu diverses initiatives ayant pour but de promouvoir le leadership des femmes et l'accès équitable pour tous aux avantages de ses investissements en matière de financement climatique. Par exemple, en tant que membre du conseil d'administration du Fonds vert pour le climat, le Canada a fait la promotion de la réforme institutionnelle, a amélioré la gouvernance et a approfondi l'engagement relatif à l'égalité des sexes. Le Canada fait également la promotion de l'inclusion financière des femmes dans diverses plateformes afin de gérer les vulnérabilités relatives au climat et aux catastrophes qui sont propres à chaque sexe. Par exemple, le Canada copréside le groupe de travail sur les sexes (*Gender Working Group*) du Partenariat mondial InsuResilience avec CARE International. Dans le cadre de son engagement auprès du Partenariat mondial InsuResilience, le Canada a collaboré avec l'Allemagne pour aider le centre d'excellence en matière de solutions contribuant à l'égalité des sexes (*Centre of Excellence on Gender-smart Solutions*) à intensifier ses activités et à accélérer la transformation à l'échelle sectorielle afin de promouvoir l'inclusion financière des femmes dans le domaine de l'assurance et du financement contre les risques liés au climat et aux catastrophes.

À l'appui du domaine prioritaire B du plan d'action en faveur de l'égalité des sexes, le Canada encourage la participation des femmes au processus et aux négociations sur le climat de la CCNUCC, dans la mesure du possible. Par exemple, le Canada a soutenu l'organisation de cinq ateliers de renforcement des capacités à l'intention des femmes négociatrices (c.-à-d. un dans les Caraïbes et quatre en Afrique francophone, dont deux en ligne), en partenariat avec la France et l'Organisation internationale de la Francophonie. Le Canada a également fourni des fonds à l'appui des déplacements des femmes négociatrices et de leur participation aux séances de la CCNUCC. En outre, le gouvernement du Canada s'est engagé à assurer une représentation importante au sein de sa propre délégation en portant une attention particulière à la diversité et à l'inclusion, notamment des peuples autochtones, au moment de sélectionner les délégués canadiens à la CCNUCC.

Le Canada appuie également la mise en œuvre du plan d'action en faveur de l'égalité des sexes de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD). La contribution du Canada aide à intégrer des méthodes qui transforment les relations entre les sexes au sein de la Convention, en mettant l'accent sur le régime foncier et les pratiques/technologies de gestion durable des terres, ainsi qu'à renforcer la conception et la mise en œuvre des

interventions sensibles aux sexes afin de gérer efficacement les besoins et les priorités en matière de dégradation des terres. La contribution du Canada aide aussi à renforcer le leadership des femmes et des groupes les plus vulnérables.

Conclusion

Le Canada est reconnaissant de l'occasion qui lui est donnée de partager son expérience relativement à cette question importante. Nous demeurons déterminés à mettre en œuvre le plan d'action en faveur de l'égalité des sexes et nous réjouissons à l'idée de travailler avec les parties concernées, les peuples autochtones, les organisations de la société civile et les autres intervenants pour continuer de favoriser l'avancement de l'égalité des sexes dans la politique climatique à l'avenir.